

# FinX veut lever 20 millions d'euros pour révolutionner la propulsion nautique

La deeptech s'apprête à industrialiser en Normandie son premier moteur destiné à la petite plaisance, qui repose sur la propulsion par une membrane ondulante en élastomère. FinX prépare une levée de fonds de 20 millions d'euros d'ici à la fin 2023 et prévoit d'adapter sa technologie au secteur des pompes industrielles.



FinX est en discussion avec Renault pour doter son futur moteur « Fin 150 » du moteur électrique de la Mégane E-Tech. (FinX)

Par **Claire Garnier**

Publié le 2 janv. 2023 à 8:30 Mis à jour le 2 janv. 2023 à 8:35

Trois ans après sa création, [FinX](#) ambitionne ni plus ni moins de révolutionner la propulsion nautique en remplaçant les moteurs thermiques à hélice par des modèles électriques à membranes ondulantes en élastomère. Destiné à la petite plaisance, son moteur Fin5, d'une puissance de 2 kW (5 CV) qui reproduit le mouvement ventouse de la méduse, s'apprête à passer le cap de l'industrialisation en vue de livrer 800 unités en 2023.

« Deux industriels sont en lice, l'un près de Caen, l'autre près du Havre », confie Harold Guillemain, le président-directeur général, qui vient d'installer le siège social de FinX au Havre (Seine-Maritime). « Nos sous-traitants pour la fonderie aluminium et l'injection plastique seront eux aussi normands », précise le fondateur, en discussion avec Renault pour doter son futur Fin150 (120 kW-150 CV) du moteur électrique de la [Mégane E-Tech](#), fabriqué par l'usine de Cléon, en Seine-Maritime.

Pour financer l'industrialisation du Fin5 et développer le Fin150 destiné au transport fluvial de passagers et à la plaisance, la start-up a levé 6 millions d'euros en octobre 2022 auprès de [Supernova Invest](#), de Bpifrance et d'un pool d'investisseurs normands.

Le Fin150 comprend, dans sa partie immergée, deux membranes rectangulaires qui imitent la nageoire caudale du dauphin, ce qui fait dire à Harold Guillemain que « ce moteur, en propulsant le fluide en ligne droite, permet une haute efficacité énergétique ». La technologie évite aussi « les accidents liés aux hélices ainsi que l'emmêlement avec les

algues ou les fils de pêche ». S'y ajoutent les atouts de la motorisation électrique : « la simplification de la maintenance ainsi que l'absence de bruit et d'émission de CO<sub>2</sub> ».



Harold Guillemain est président-directeur général et fondateur de la deeptech FinX. (Arnaud César Vilette)

Le PDG se dit confiant quant à l'intérêt du marché pour son moteur, qui se situe dans la fourchette des 100-200 CV, la plus demandée et représentant la moitié des ventes. Son ambition est d'en livrer 5 unités en 2023, 50 en 2024 et 500 en 2025. Pour financer l'industrialisation du Fin150, la deeptech prépare une levée de fonds de 20 millions d'euros pour la fin 2023.

## Smartphones reconditionnés

Après avoir acquis une licence d'exploitation sur les brevets de Jean-Baptiste Drevet, inventeur de la technologie de membrane ondulante - adaptée par [CorWave](#) aux pompes cardiaques -, FinX s'est lancé à son tour dans la course aux brevets. « Nous avons déposé dix brevets sur la membrane elle-même et dix autres sur son actionnement et les accessoires permettant au moteur d'être connecté, ce qui est très utile pour les loueurs de bateaux », précise Harold Guillemain. Pour ce faire, la start-up intègre des smartphones usagés reconditionnés aux moteurs.

FinX envisage aussi d'adapter sa technologie aux pompes industrielles, en remplaçant l'hélice par une membrane ondulante dans le carter. « Ces pompes ont un potentiel car elles sont auto-amorçantes contrairement aux pompes centrifuges à hélice », souligne-t-il. « En outre, la membrane ne 'mixe' pas le fluide, ce qui est important quand il s'agit de pomper un vaccin ou du vin ne devant pas être dénaturés. » Avec ces perspectives, la deeptech, qui emploie 20 personnes, mise sur un décollage de son chiffre d'affaires, de 100.000 euros en 2022 à 3 millions en 2023.